



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09/11/2020

### **RÉHABILITATION DU QUARTIER DES HÉRONNIÈRES : UN CAMPUS INTERNATIONAL DES ARTS S'INSTALLERA DANS L'ANCIENNE GRANDE ECURIE DU ROI DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU**

**Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, félicite le groupement International Arts Campus dont le projet a été sélectionné pour mener à bien la requalification du quartier des Héronnières et de son proche environnement, à l'issue de l'appel à projet lancé fin 2018 par l'établissement public du château de Fontainebleau.**

Cet ensemble patrimonial de premier plan, construit sous le règne de Louis XV par l'architecte Gabriel pour accueillir la grande Ecurie du Roi, a été affecté au ministère de la Guerre à la fin du Second Empire et sensiblement modifié pour répondre aux nouveaux usages du lieu. Occupé par le ministère de la Défense jusqu'en 2001, il a été transféré au ministère de la Culture puis rattaché au domaine national de Fontainebleau en 2006. Il est classé au titre des monuments historiques depuis 2008.

Ce quartier est constitué de 11 bâtiments formant un quadrilatère entourant un bâtiment central d'une surface bâtie d'environ 12 000 m<sup>2</sup>. Il est situé sur la frange Sud-Est du domaine national, jouxte au sud-ouest la forêt domaniale et, à l'Est, les terrains militaires du clos des Ebats. Inoccupés parce qu'ils ne correspondent à aucun besoin, ni présent ni futur du château, soumis à des actes de vandalisme, les bâtiments se sont fortement dégradés, compromettant gravement leur sauvegarde. Dans l'attente de leur restauration, des mesures d'urgence pour les sécuriser et les mettre hors d'eau et hors d'air ont été prises entre 2014 et 2015.

L'objectif poursuivi par l'établissement était de revitaliser ce quartier grâce à un projet porté par des investisseurs privés qui le sauveraient de la ruine en y installant des activités respectueuses de son cadre patrimonial et de la place qu'il occupe au sein du domaine.

Au terme d'une procédure ad hoc comprenant deux phases successives constituées d'un appel à idées suivi d'un appel à projets, c'est le projet porté par le groupement International Arts Campus qui a été retenu.

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Novateur, respectueux du patrimoine et de son environnement, et économiquement viable, ce projet consiste à faire des Héronnières le cœur d'un campus international d'excellence dédié aux arts, au design et au management culturel. Interdisciplinaire et interculturel, il constituera un pôle d'enseignement et d'apprentissage, de co-création et d'innovation unique en son genre. A compter de 2025, si le calendrier des travaux le permet, il accueillera chaque année quelque 10 000 étudiants sur des cycles différenciés, dont 3 000 simultanément. Dotés d'un Master, ces étudiants proviendront d'universités étrangères installées sur tous les continents. Le campus proposera également des académies d'excellence et hébergera une résidence d'artistes et de startups culturelles.

Le projet de campus international des Arts est porté par un groupement réunissant la SAS International Arts Campus, les architectes Francis Metzger (Agence MA2, Bruxelles) et Christian Marina (Agence MPA, Paris), l'entreprise spécialisée dans les monuments historiques Pradeau-Morin (groupe Eiffage), le constructeur-promoteur Pitch (groupe Altaréa Cogedim), des partenaires éducatifs, culturels et artistiques ainsi que des professionnels du secteur des industries culturelles et créatives.

L'Établissement public va maintenant entrer en négociation exclusive avec International Arts Campus avec pour objectif de mettre au point avant la fin du premier semestre de l'année prochaine la convention lui confiant le soin de gérer les Héronnières pendant 70 ans.

La ministre de la Culture salue cette opération de reconversion d'un élément emblématique du patrimoine de l'État, qui est exemplaire par son ampleur par le soin avec lequel elle a été conduite en y associant toutes les parties intéressées, et enfin par la qualité du projet retenu.



*Vue aérienne du quartier des Héronnières dans son état futur*

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)